



# Réservez ces dates! Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025

## Matériaux durables au cœur du chantier Monument historique : Anticiper, réemployer et recycler

Journées techniques organisées en coopération entre ICOMOS France, la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques, le Laboratoire de recherche des monuments historiques et la sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux (SDMHSP)

(Service du patrimoine, direction générale des patrimoines et de l'architecture)

#### **Présentation**

Ces journées techniques ont pour objectif de traiter, sous leurs aspects, historiques, techniques, administratifs, juridiques, normatifs, assurantiels et incitatifs, plusieurs problématiques à l'œuvre dans les chantiers monuments historiques :

- La carence et la raréfaction des matériaux traditionnels et naturels nécessaires à la conservation et à la restauration des monuments historiques;
- Le modèle économique des lieux de production des matériaux ;
- Les conditions de réouverture de lieux de production fermés ;
- La connaissance des ressources disponibles et des caractéristiques durables de ces matériaux;
- Les enjeux du réemploi des matériaux : protocoles, analyses, garanties, fiscalité...;
- La recherche de circuits courts pour une maîtrise de l'empreinte carbone des chantiers ;
- La conservation et la gestion des stocks de matériaux.

Durant deux jours, cette manifestation vise à réunir l'ensemble des parties prenantes du monde du patrimoine : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, laboratoires, scientifiques, entreprises, fabricants, exploitants, associations professionnelles, administrations, assureurs, groupes d'experts de normalisation, etc.

## Informations générales

Les journées techniques se dérouleront dans **l'auditorium de la <u>Médiathèque du patrimoine et de la photographie</u> (MPP), à Charenton-le-Pont (94220) et pourront être suivies en présentiel ou en visioconférence.** 

Un **formulaire d'inscription obligatoire** vous sera envoyé au début du mois de janvier 2025 par le secrétariat d'ICOMOS France avec le programme prévisionnel.









Le 5 février 2025, une visite du chantier de restauration d'un monument historique (École Militaire) sera proposée inscription préalable obligatoire. La visite sera limitée à 57 personnes en 3 groupes de 19 personnes. Seuls les premiers inscrits seront invités à participer à cette visite.

Une **attestation de présence** sera remise aux architectes dans le cadre de l'obligation annuelle de formation des architectes (heures complémentaires).

Un dossier documentaire sera remis aux participants.

## Programme prévisionnel

### Jeudi 6 février 2025 de 9h à 18h30

- Accueil et Introductions : état des lieux
- Approvisionner
- Constituer et gérer les stocks pour le chantier
- Faire durer

#### Vendredi 7 février 2025 de 9h à 18h30

- Études de cas stratégie de chantiers
- Protocoles trajectoires de réduction de l'empreinte carbone

Pour le déjeuner, un buffet sera proposé sur place dans le hall d'accueil de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

#### **Diffusion**

Les journées techniques seront captées pour mise en ligne des interventions sur chaîne YouTube du ministère de la Culture. La captation des journées sera publiée sur les <u>ressources du site Internet Monuments&Sites</u> du ministère de la Culture et sur le site Internet d'ICOMOS France. Les actes donneront lieu à un cahier technique d'ICOMOS France.

## Partenaires, intervenants et participants attendus

- Le ministère de la Culture (DGPA-SP-SDMHSP, LRMH, C2RMF, CICRP, CRMH et UDAP)
- ICOMOS France, groupes des gens de métiers et Climat et Patrimoine.
- La compagnie des ACMH
- Les géologues, les laboratoires ou centres d'études techniques: CSTB, CEREMA, laboratoires privés d'analyses
- L'Association des Architectes du Patrimoine
- Les entreprises spécialisées dans la conservation et la restauration (GMH, FFCR, GPFO)
- Les producteurs et transformateurs de matériaux, carriers, forestiers, fondeurs
- Les bureaux d'études et organismes de vérification et de contrôle
- Les groupes AFNOR concernés par les normes relatives aux matériaux
- Les fédérations et groupements professionnels du bâtiment : CAPEB, FFB...
- Les associations pour la restauration et la préservation du patrimoine (DH, VMF, SAF, etc.)
- Les ministères prescripteurs : DGLAN (prévention des risques), DGT, DGE, DAJ (commande publique)
- Les assureurs







